

Allocution Doctorat honoris causa
UQAM (Montréal)
4 décembre 2018

Voilà un professeur émérite et honoré appelé à s'adresser à des diplômés fraîchement émoulus en droit, en sciences politiques et en sciences de l'éducation. Qu'est-ce qui différencie un diplômé émérite de 66 ans et de jeunes diplômés de moins de 26 ans ? Je dirais : de mon côté, l'expérience ; de votre côté, l'énergie.

Me basant sur ce double constat, je me propose, fort de mon expérience, d'en appeler à votre responsabilité, et, confiant dans votre énergie, de vous inciter à l'audace ; deux maîtres-mots, donc : responsabilité et audace.

1. *Responsabilité* : le monde qui est le vôtre n'est déjà plus celui de vos professeurs ; le monde qui sera le vôtre quand vous entrerez sur le marché du travail, ne sera plus le même que celui d'aujourd'hui. Et ce monde vous confrontera à des défis inouïs . On parle toujours des déséquilibres écologiques et du changement climatique ; mais les défis démographiques et sanitaires sont au moins aussi grands. Les recompositions politiques avec un centre du monde qui se déplace toujours plus à l'ouest, les vagues migratoires qui soumettent notre personnel politique à des pressions populistes majeures, sont des sujets de préoccupation et de responsabilité au moins aussi importants. Dans le même temps, l'écriture numérique et la digitalisation du marché du travail suscitent une révolution culturelle inédite. Pour les affronter il faudra une élite universitaire jamais aussi bien formée, et cela dans un environnement de connaissances dont l'ampleur se développe de façon exponentielle. Le philosophe Michel

Serres, qui est aussi académicien, et participe à ce titre à la rédaction du dictionnaire de l'Académie française, rappelait ceci récemment : alors que, pour son dictionnaire de référence publié environ tous les dix-quinze ans, l'Académie introduisait un gradient de différence entre deux dictionnaires successifs de 3000 à 4000 mots, dans l'édition en préparation il y aura non moins de 37.000 mots nouveaux. C'est dire aussi les développements scientifiques qui accompagnent ce nouveau vocabulaire. Ainsi nos représentations du monde n'arrêtent pas de se modifier. Dans son vocabulaire tout simple, Michel Serres continue : « tout est chamboulé : la religion, la politique, le droit, la finance ; Tout est en crise. Nous vivons une nouvelle ère ».

Pour affronter un tel monde, il faudra de jeunes adultes dotés d'une solidité morale à toute épreuve. Il faut donc faire ses études de droit avec un œil sur le Code et un autre sur l'actualité. Une science du droit uniquement livresque, coupée de son enracinement social et aveugle aux interpellations de nos contemporains, ferait de vous seulement, comme on l'a écrit, de « consciencieux garagistes ».

La question ici est de savoir si on conçoit le droit comme un instrument pour atteindre des fins qui lui sont imposées de l'extérieur, par les pouvoirs économiques, politiques, médiatiques ou religieux, et que le juriste, docteur ou praticien, ne peut discuter, conformément aux maximes du positivisme légaliste, ou, au contraire, si on conçoit le droit comme action orienté vers l'agir bien, selon la justice et la solidarité, comme nous y invitent les Constitutions modernes et les grands instruments internationaux en matière de droits fondamentaux.

La question ici est de savoir si nous suivons l'enseignement cynique de Humpty Dumpty, dans son dialogue avec Alice, - vous vous souvenez de ce passage célèbre :

« Quand j'utilise un mot, dit Humpty Dumpty , il signifie exactement ce que j'ai décidé qu'il signifie, ni plus, ni moins ». Et à l'objection d'Alice qui demande si on *peut* donner autant de sens différents à un mot, Humpty Dumpty répond « la question est de savoir qui est le maître ».

Autrement dit : voulons-nous seulement être de bons techniciens du droit, instruments dociles dans les mains des vieux et nouveaux « maîtres du droit », ou bien des juristes « libres et responsables », capables, certes, de traduire les problèmes et les conflits de la vie en langage juridique correct, mais conscients surtout des implications et responsabilités sociales, économiques, politiques et éthiques des choix que le métier de juristes comporte. Des juristes, autrement dit, résignés à la logique de Humpty Dumpty (pour lequel les mots signifient ce que veut le maître), ou bien des juristes désireux d'élargir l'éventail des possibles et d'imaginer des alternatives.

Ceci me conduit à mon second maître-mot : l'audace, accordée à l'énergie des jeunes générations.

2. « *Audace* »

En dépit, des lourdes responsabilités que je viens d'évoquer, j'ai envie de vous dire : « N'ayez pas peur, soyez audacieux ».

La peur est une passion sinistre, elle est affaire de vieux et de ceux qui sont vieux dans leur tête. Politiquement, elle fait le lit de tous les

extrémismes, de toutes les « phobies », dont, par exemple, la « xénophobie », la peur de l'autre, de l'étranger. Scientifiquement, elle nourrit et conforte tous les dogmatismes, le repli frileux sur le peu qu'on croit connaître.

La jeunesse est vouée à l'audace, le monde lui appartient ; n'y entrez pas à reculons en vous accrochant au bord de la piscine. Quelqu'un disait, à cet égard: « ce n'est pas en regardant les côtes du Portugal que Colomb a découvert l'Amérique ».

Peut-être penserez-vous que, de toutes les disciplines, le droit est la moins disposée à l'innovation, l'audace et l'utopie. Ce n'est pas toujours vrai : c'est le droit qui, en 1789, a proclamé l'égalité de liberté et dignité de tous les êtres humains, alors que l'esclavage était encore largement pratiqué et que la femme était quasiment privée de droits ; c'est le droit qui, en 1945, a mis en place, sur les ruines de la seconde guerre, une organisation mondiale des Nations Unies, bien en avance sur la situation réelle des rapports géopolitiques ; c'est le droit encore qui montre aujourd'hui la voie en enjoignant les peuples au respect des limites écologiques...

Donc : responsabilité et audace, voilà ce que je vous souhaite.